



Saint-Antoine-sur-Richelieu

## AVIS PUBLIC

EST, PAR LES PRÉSENTES, DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE, QUE :

CONSIDÉRANT que l'Organisation mondiale de la santé a déclaré une pandémie de la COVID-19 le 11 mars 2020:

CONSIDÉRANT que la région où est situé Saint-Antoine-sur-Richelieu changera de palier d'alerte dès le 14 juin 2021 et sera en zone jaune.

Le bureau municipal rouvrira ses portes à tous, dès le lundi 14 juin 2021.

Dès votre arrivée, vous devrez porter un masque en tout temps, désinfecter vos mains, et respecter la distanciation sociale de 2 mètres.

Une personne à la fois est permise à la réception du bureau municipal. Toute autre personne doit attendre de l'autre côté de la porte sur le palier. Des chaises seront mises à votre disposition.

Toutefois, nous vous invitons à prendre contact par courriel ou par téléphone avec le personnel municipal avant de vous déplacer.

**Pour toute demande de permis, vous devez prendre un rendez-vous** avec le responsable de l'urbanisme et de l'environnement, monsieur Mohcine El Assal par courriel à l'adresse suivante : [urbanisme@sasr.ca](mailto:urbanisme@sasr.ca) ou par téléphone au 450-787-3497 POSTE 4.

Les heures d'ouverture du bureau municipal sont du lundi au jeudi de 08h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h30. Veuillez noter que le bureau municipal est fermé les vendredis.

Donné à Saint-Antoine-sur-Richelieu ce 10 juin 2021.



Véronique Piché  
Directrice générale